

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	p1	communautaire récréatif	■																
		u1	utilité publique légère	■																
		c18	terrain de stationnement privé		■															
		p6	terrain de stationnement public		■															
			LOGEMENTS	Nombre de logements	min.	0	0													
				Nombre de logements	max.	0	0													
	STRUCTURE / BÂT	Isolée																		
		Jumelée																		
		Contiguë																		
	BÂTIMENT	Hauteur maximum	(étage)	--	--															
		Largeur minimum	(m)	--	--															
		Superficie de bâtiment au sol minimum	(m ²)	--	--															

TERRAIN	Superficie minimum	(m ²)	--	--														
	Largeur minimum	(m)	--	--														
	Profondeur minimum	(m)	--	--														

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES	Avant minimum	(m)	--	--														
		Avant maximum	(m)	--	--														
		Latérale minimum	(m)	--	--														
		Total des deux latérales minimum	(m)	--	--														
		Arrière minimum	(m)	--	--														
	Espace naturel	(%)	--	--															
	Rapport espace bâti / terrain	max.	--	--															
	Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--															
	Nombre de logement / hectare	max.	--	--															

DISPOSITIONS SPÉCIALES		(1)	(2)															

ZONE:	P 277
Communautaire	

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :

DISPOSITIONS SPÉCIALES:
(1) Art. 12.1.11 - Réduction du nombre de cases requises au centre-ville
(2) Chapitre 12 - Stationnement

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme